



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 16 novembre 2017**

### **Vœu du Groupe Front National**

Depuis quelques mois, l'écriture inclusive a fait progressivement son apparition dans les documents administratifs de la Région Centre Val de Loire. Ainsi, nous notons son utilisation de plus en plus marquée et fréquente par les rédacteurs.

Si l'on se penche sur la genèse de cette apparition, elle est sans conteste à rapprocher de la décision unilatérale du Conseil Economique, Social et Environnemental qui a décidé au niveau national, courant 2016, de soutenir la promotion de cette écriture qui se veut, selon ses promoteurs, « *un outil destiné à lutter contre les stéréotypes liés aux sexes et les inégalités entre les femmes et les hommes* ».

Nous rappelons que le CESE est un organisme consultatif et que ses conclusions n'ont pas force d'autorité en quoi que ce soit.

Chacun a pu prendre connaissance, le 26 octobre 2017, de la solennelle mise en garde de l'Académie française, à l'unanimité de ses membres, contre le « **péril mortel** » que fait peser l'écriture inclusive sur la langue française. Nous passerons ici sur la liste des arguments très forts des Académiciens, car chacun peut se les procurer sur internet. Mais nous rappellerons que les membres de cette institution, créée par Richelieu en 1635, ne sont pas suspects d'appartenance à une extrême quelconque, et que les « Immortels » font depuis toujours autorité morale dans leur domaine, certainement tout autant que les militantes féministes à l'origine de cette charge. Conscients de l'aspect évolutif de notre langue, puisqu'ils ont précisément la charge de la codifier, si les « Immortels » sortent de leur réserve habituelle, c'est parce qu'ils jugent en leur âme et conscience qu'il y a un véritable danger pour son avenir. Dans une déclaration sur les ondes, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie française, a rappelé sans détour à cette occasion que ce genre de procédé dangereux, de la manipulation des langues pour des raisons idéologiques, a été systématiquement utilisé par les grands régimes totalitaires comme l'Union soviétique et l'Allemagne nazie.

De son côté Jack Dion, dans le journal Marianne, résume assez bien la problématique de cette novlang : « *L'écriture inclusive a ceci de particulier qu'elle est illisible à l'écrit et imprononçable à l'oral, ce qui relève de la double peine !* »



**Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire**  
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS  
[grpfn@grp.regioncentre.fr](mailto:grpfn@grp.regioncentre.fr) - [fn-regioncentre.fr](http://fn-regioncentre.fr)

---

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Considérant par ailleurs que le combat pour l'égalité des femmes et des hommes, s'il est une nécessité absolue, doit être courageusement et en priorité mené dans les domaines qui mettent réellement en danger la place des femmes dans notre société, à savoir : l'égalité salariale dans l'entreprise, l'opposition déterminée à la volonté négative et obscurantiste de certaines religions de s'opposer à l'émancipation de la femme, la mise en danger et l'image dégradante de la femme par les outrances de la pornographie, l'apprentissage du respect des filles par les garçons dès le plus jeune âge, et notamment dans le cadre scolaire etc...

Considérant que la promotion idéologique de cette écriture ne doit pas servir d'échappatoire aux véritables difficultés que rencontre l'égalité hommes-femmes.

Considérant que, dans son fait historique, la langue française est un joyau précieux, un outil inestimable créé au fil des siècles par ceux qui nous ont précédés, dans un but organisationnel et de cohésion de notre société.

Compte tenu de cette mise en garde venant des plus hauts niveaux de sagesse de nos institutions, considérant que le Conseil régional et ses services ont pour mandat de gérer au mieux l'institution administrative régionale, et n'ont pas vocation à s'improviser laboratoire expérimental sur des sujets qui touchent au débat sociétal, et relèvent de l'arbitrage exclusif du périmètre parlementaire.

En conséquence, nous proposons l'adoption du vœu suivant :

**Tenant compte de la mise en garde solennelle de l'unanimité des membres de l'Académie française à propos du « *péril mortel* » que fait courir l'écriture dite « inclusive » sur l'avenir de la langue française, réuni en séance plénière le 16 novembre 2017, le Conseil Régional du Centre Val de Loire décide qu'il renonce définitivement à utiliser ce procédé dans l'intégralité des écrits qui émanent de sa compétence.**